

B 56.221.5. 111. G.R.

Conférence de la Paix.

Le Département Politique s'empresse de remercier vivement la Légation Royale de Suède de l'aide-mémoire que Mon-Excellence Monsieur de Adlercreutz a bien voulu remettre, le 27 Janvier à Monsieur le Conseiller Fédéral Motta.

Le Gouvernement de la Confédération, comme le Gouvernement Royal de Suède, estime qu'il est naturel et dans l'intérêt de tout le monde que les Etats neutres puissent exposer, aux aussi, leurs vues au sujet de la question du régime de Droit International et de la Société des Nations. Toutefois, le Département Politique envisage une action séparée des Puissances intéressées plutôt qu'une action commune et ne se trouve en conséquence pas en mesure, de charger M. Dunant de se joindre à la démarche entreprise par le Comte Erensvaerd.

Berne, le 31 Janvier 1919.

A la
Légation Royale de Suède,

B E R N E .

